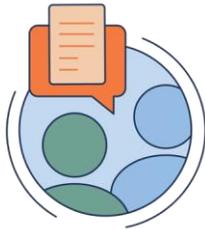


Vos droits lorsque vous accédez aux tribunaux de l'Illinois

Quel que soit votre statut d'immigration, vous avez les droits suivants :



Interprètes et services d'accès linguistique

- ▶ Les tribunaux de l'Illinois sont chargés de fournir des interprètes gratuits aux personnes qui utilisent une langue autre que l'anglais.
- ▶ Informez le personnel du tribunal de la langue que vous parlez (ou signez) ainsi que de la date, de l'heure et du lieu de votre audience. Vous pouvez demander un interprète avec le formulaire disponible à l'adresse suivante : ➔ ilcourts.info/language-access



Obtenir des formulaires dans d'autres langues que l'anglais

- ▶ Les formulaires judiciaires à l'échelle de l'État sont disponibles à l'adresse ➔ ilcourts.info/forms, et plusieurs d'entre eux sont disponibles en espagnol, polonais, arabe, chinois, russe et coréen. Vous devez les présenter au tribunal en anglais.
- ▶ Les greffiers de circuit peuvent fournir des copies de formulaires et les expliquer, mais ils ne peuvent pas prodiguer de conseils juridiques.



Demandez au tribunal de vous dispenser des frais

- ▶ Une dispense de frais est une ordonnance du tribunal qui annule (ou écarte) les frais pour une affaire. Un juge approuvera une demande de dispense de frais en fonction de votre situation financière, et NON de votre statut d'immigration.
- ▶ Le formulaire de dispense de frais civils est disponible à l'adresse ➔ ilcourts.info/fee-waiver-forms en anglais, espagnol, polonais, arabe, chinois, russe et coréen. La dispense de frais pénaux est disponible en anglais à l'adresse ➔ ilcourts.info/crim-fee-waiver.



Demande de comparution à distance (par vidéoconférence ou par téléphone)

- ▶ Toute personne impliquée dans une action en justice peut demander à comparaître à distance devant le tribunal, quel que soit son statut d'immigration.
- ▶ Vous trouverez de plus amples informations sur les comparutions à distance devant les tribunaux à l'adresse suivante : ➔ ilcourts.info/remote-resources. Contactez votre greffier de circuit local au ➔ ilcourts.info/clerks pour savoir comment demander une comparution à distance ou en demander une lors de votre première date d'audience.



Entamer ou répondre à une action en justice dans l'Illinois

- ▶ Vous n'avez pas besoin de partager votre statut d'immigration pour entamer une action en justice (par exemple, demande d'ordonnance de protection) ou pour répondre à celle-ci (par exemple, vous défendre contre une expulsion).



Appelez l'aide judiciaire de l'Illinois pour des informations juridiques et de l'aide au moyen des formulaires

- ▶ Illinois Court Help partage les informations dont vous avez besoin pour aller devant le tribunal. C'est un service gratuit qui ne collecte pas d'informations sur l'immigration.
- ▶ Appelez ou envoyez un SMS au (833) 411-1121 ou consultez ➔ ilcourthelp.gov